

Bilan 2020 des mesures de promotion de la santé dans la commune de Gland

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite sur la base d'un rapport d'activités et d'un entretien avec la coordination.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 20 mesures développées par la Commune de Gland. Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation du label ainsi que par la Commune de Gland:

Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique



Myriam Pasche

Co-cheffe du Département Promotion de
la santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé



Oriana Villa

Responsable Unité Interventions
Communautaires

Commune de Gland



Gérald Cretegny
Syndic



Julien Niklaus
Secrétaire municipal

Lausanne, le 5 mars 2020

1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|----------------------------------|--|--|---|--|--|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Subvention mobilité douce | 2014. Les habitant-e-s de Gland peuvent prétendre à une subvention communale à l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un abonnement TUG ou d'une voiture électrique. | La Ville de Gland encourage les habitant-e-s à effectuer leurs trajets en vélo. Les vélos à assistance électrique sont un moyen pratique et écologique pour se déplacer. Le montant de la subvention, les conditions de son octroi et la procédure à suivre pour son obtention sont décrites dans le formulaire de demande de subvention communale. Nombre de demande de subventions déposées par année: Subventions abonnement TUG : 73 Subventions vélo électrique: 84 Subventions voiture électrique: 3 | Population | Permanente | Organisation et communication par la commune via les réseaux sociaux, le site internet de la ville et un courrier tout ménage. Montant de la subvention accordée par la commune: 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 300.- -Vélo électrique rapide (immatriculé) 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 500.- -Scooter électrique 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 700.- -Voiture électrique (non | Selon le prix d'achat | Déléguée à l'énergie Anne-Christelle de Savignac +41223540486 ac.de.savignac@gland.ch | Mesure validée Possibilité de travailler sur les critères "origine" et "accessibilité" en proposant une subvention aussi pour les vélos mécaniques aux personnes ayant peu de revenus par exemple. |

| | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---------------------|---|--|--|---|
| | | | | | hybride) 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 1'500.- Dépense annuelle de la commune: Subventions abonnement TUG : 8'178.- Subventions vélo électrique: 37'303.- Subventions voiture électrique: 4'500.- | | | |
| Soutien à des associations culturelles, sociales ou sportives | Soutien à la plus ancienne association de bénévoles (ASBV) depuis 2009, Samaritains depuis 2009, Transport handicap depuis 2017, ou encore Main tendue depuis 2018. | Chaque année, la Ville de Gland subventionne plusieurs associations: Association des Services Bénévoles Vaudois, Transport handicap, Société de Développement de Gland (repas des aînés, jeux de sociétés...), L'association des samaritains, L'association Proxi. Aide matérielle et humaine (organisationnelle) pour les clubs sportifs lors d'organisation de manifestation ainsi que subventions financières exceptionnelles. Soutien culturel pour 14 dossiers en 2018. | Population en général (bénéficiaires des associations) | Permanente | ASBV: CHF 2'000.- Transport handicap: CHF 1'000.- Développement de Gland: CHF 3'000.- L'association des samaritains: CHF 1'000.- L'association Proxi: VHF 400.- Manifestations sportives: soutien matériel, humain et financier. | Gratuit | Municipale: Mme Isabelle Monney i.monney@gland.ch Service de la population : 022 354 04 04 spop@gland.ch | Mesure validée |
| Politique en faveur de l'activité physique | a) Engagement d'un délégué sport et santé en 2018 b) Gratuité des salles de sport, | a) Mise en place d'un délégué aux sports et à la santé ayant les compétences pour développer la promotion du sport santé. Le délégué est notamment responsable des activités suivantes: Sunday Training, Urban Training, | a) Toute la population b) 34 Clubs et associations sportives de la commune, ainsi que leurs | a) b) Permanente | a) Salarié de la commune à 80% b) Toutes les salles Représente >100'000.- CHF/an | a) Gratuit b) Gratuit pour les clubs et associations sportives de la commune. | a) Municipal Gilles Davoine g.davoine@gland.ch b) Service de la population 022 354 04 04 | Mesure validée Bel engagement en faveur du sport et de l'activité physique. Est-ce que cet engagement est inscrit dans le plan de législation ou le sera? |

| | | | | | | | | |
|----------------------|---|--|---------|------------|--|--|--|--|
| | depuis 2012 | Walk, Bike et Brunch, tournoi de Street foot et basket, et dimanches sportifs. b) La commune met gratuitement à disposition des clubs et des associations sportives de la commune des salles de sport, mais aussi d'autres locaux tels que des salles de réunion. | membres | | | Diminution des frais pour les membres des clubs. | spop@gland.ch | |
| Plan canicule | 2014. Mise en place d'un plan canicule. | En période de grande chaleur, la commune de Gland met en place un plan canicule. Ce plan canicule comprend la prévention à travers l'information aux seniors de plus de 75 ans par un courrier au début de l'été. Une liste des seniors vulnérables (personnes vivant seule de plus de 85 ans) est également dressée. Ainsi en période de canicule, chaque personne de cette liste est appelée afin de s'assurer qu'elle va bien. Après trois appels sans réponse, un ASP recruté par la commune est envoyé au domicile du senior. | Séniors | Ponctuelle | Mise en place du plan canicule par son information et ses prises de contact. | Gratuit | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée La commune de Gland va plus loin que le minimum demandé par le canton, en établissant des critères de vulnérabilité, et en envoyant des visiteurs à domicile. Nous encourageons la collaboration avec les CMS (si tel n'est pas déjà le cas) afin de se répartir les tâches (notamment les publics cibles), ainsi que proposer une formation autour des risques et symptômes de déshydratation aux visiteurs à domicile. |

2. Offres de loisirs

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|---|---|--|--|---|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Bike & Walk suivi d'un brunch | Proposer durant une matinée des parcours à vélo ou à pied à faire en famille suivi d'un brunch géant. La première édition a eu lieu en juin 2019. | Parcourir des chemins à vélo ou à pied, en famille ou entre amis pour finir par un brunch santé au bord du lac. Lors de l'inscription, la commune remet des idées et des suggestions de brunch, pique-nique équilibré, ainsi que des recommandations (prendre à boire, se protéger du soleil, etc.). Les parcours de marches font 3, 6 et 7km. Les parcours de vélos sont compris entre 13, 15 et 20 km. Pour les prochaines éditions, des démarches seront prises par Gland afin que d'autres communes la rejoignent afin de multiplier la fréquence et diffuser géographiquement l'évènement. | Toute la population peut s'inscrire ; max. 150 participant-e-s pour les parcours et le brunch. | Ponctuelle | La commune prend en charge la manifestation avec un soutien organisationnel. Financièrement, elle consacre CHF 1'500.- pour la communication (article dans le journal communal, banderoles, affiches, flyers, mailing) et les divertissements pour les enfants (jeux, château gonflable, sports). | Prix du brunch à volonté à CHF 15.- dès 13 ans et CHF 1.- par tranche d'âge jusqu'à 12 ans. 15 brunchs sont à gagner pour l'ensemble de la population. | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée Jolie mesure qui touche aussi bien l'activité physique que les relations sociales. Possibilité de travailler sur le critère "accessibilité", par exemple en prenant en charge les frais d'inscription pour les personnes avec un petit revenu ou les familles nombreuses. |

| | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--------------------------------|---|------------------|---|---|
| Gland Spring Run | 2017. Mise en place d'une course à pied gratuite de 1,2, 5 ou 10km. | La Ville de Gland organise chaque année fin avril une course à pied de 5 km. Cette course propose un parcours de 1 ou 2 km pour les enfants ou 5 à 10 km pour les juniors, adultes et séniors. Il y a la possibilité de faire le parcours en Walking ou Nordic-Walking. Des stands d'information sont tenus par les clubs comme la gym, club de danse, ainsi que des stands de massages et des conseils alimentation-santé (point Nature). La commune souhaite faire venir Pro Senectute pour les prochaines éditions afin de sensibiliser les séniors à l'importance de bouger. | Toute la population , 1000 participant-e-s en moyenne | Ponctuelle | La commune soutient financièrement l'entièreté de la manifestation à hauteur de CHF 12'000.- ainsi que la communication avec des campagnes d'affichage SGA, tout ménage, etc. | Gratuit | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée Mesure très intéressante avec son inclusivité liée à sa gratuité, aux courts parcours proposés, au Walking et Nordic Walking... Bravo! |
| Offre d'activités physiques pour la jeunesse | a) Sport'Ouvertes: 2014. Les Soirées Sport'Ouvertes sont avant tout un espace de rencontre et de socialisation favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois-e-s sur leur milieu de vie. b) Dimanches sportifs: 2019. | a) Un éducateur sportif recruté par la commune ouvre la salle de Mauverney aux jeunes de 12-25 ans, les samedis soir de 18h à 21h de décembre à février (inclus), puis les vendredis soir de 18h à 21h de mars à juin et de septembre à novembre (inclus). Le sport y est utilisé comme support à la responsabilisation, à l'épanouissement personnel, à la valorisation de l'estime de soi, au défoulement, à l'extériorisation positive et non-violente des émotions et énergies, à | a) Adolescent-e-s, 30 jeunes par soirée en moyenne b) Enfants | a) Permanente b) Ponctuelle | a) Mise à disposition de la salle de gym et prise en charge financière du responsable en charge des soirées, CHF 3'600.- par an b) La commune met à disposition les salles de sport, prend en charge le défraiement des moniteurs (CHF 375.- par | a) et b) Gratuit | a) et b) Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée |

| | | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|---|-----------------------------|--|-----------------------|
| | Promouvoir les activités sportives des clubs et associations de la commune. | <p>l'expression verbale et non-verbale, à la citoyenneté, la socialisation, et l'intégration.</p> <p>Le respect et les capacités de responsabilisation sont favorisés par un encadrement souple laissant la possibilité aux jeunes de proposer des règles et d'apprendre ainsi à s'autogérer en collectivité dans une dynamique participative.</p> <p>b) Lors d'un dimanche par mois d'octobre à avril, la commune organise, avec le soutien des clubs, des activités sportives pour la population. De 9h00 à 10h00 pour les 3-5 ans, de 10h00 à 12h00 pour les 6 à 12 ans.</p> | | | dimanche), organise la communication par le journal communal, les réseaux sociaux, les affichages F4, les banderoles, les flyers, et le tout ménage. Le délégué sport est présent à chaque dimanche sportif. | | | |
| Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous | <p>a) Sunday Training: 2018. Mise en place de cours fitness le dimanche matin pour faire bouger la population</p> <p>b) Urban Training: 2017. Une activité sportive accessible au plus grand nombre</p> <p>c) La Suisse Bouge: depuis 2015, cet</p> | <p>a) Plusieurs dimanches matins entre octobre et avril, Gland organise des cours fitness gratuits en salle de gym. 3 cours sont proposés : détente, renforcement musculaire et cardio-vasculaire.</p> <p>b) La ville de Gland a mis en place des cours Urban Training, marche et exercices, afin d'offrir une prestation gratuite pouvant convenir autant aux non-sportifs qu'aux sportifs.</p> <p>c) Lors de cet événement, les clubs et associations sportifs, ainsi</p> | <p>a) Toute la population, entre 80 et 100 participant-e-s par matinée</p> <p>b) Adultes et séniors, 18 à 22 participant-e-s en moyenne</p> <p>c) Toute la</p> | <p>a) 2 à 3 fois par année</p> <p>b) 1 fois par semaine</p> <p>c) 1 fois par année</p> | <p>a) La commune soutien l'animation en offrant la gratuité de la salle de gym, en communiquant l'événement (affiches, flyers) et par un soutien financier (600.-) par matinée sportive.</p> <p>b) La commune soutient financièrement</p> | <p>a), b) et c) Gratuit</p> | <p>a), b) et c) Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch</p> | Mesure validée |

| | | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|--|--|--|
| | <p>événement rassemble les différentes générations autour du sport et de la santé.</p> | <p>que les professionnels de santé de la région (diététiciens, naturopathes, physios) sont mis en avant par la découverte de leur(s) activité(s) sur des stands et au travers de tests santé. Pour l'édition 2020, Gland souhaite faire venir la Clinique de La Lignière et Pro Senectute.</p> | <p>population, 200 à 300 participant-e-s selon les années</p> | | <p>l'association Urban Training à hauteur de CHF 3'000.- et communique l'activité à sa population par différents biais. c) La commune incite les clubs sportifs à participer à « la Suisse bouge » en les contactant directement et engage son personnel dans l'organisation de la journée.</p> | | | |
|--|--|--|---|--|---|--|--|--|

3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|----------------------------|--|---|---|--|--|--|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| La Fête des voisins | Favoriser l'échange entre voisins et quartiers | Pour cette année, des dépliants proposant des conseils et des astuces pour manger sainement seront mis à disposition des organisateurs. Des discussions sont en cours à la Ville, afin de mettre également à disposition des habitant-e-s de la vaisselle réutilisable ou biodégradable, ainsi que des paniers de fruits et légumes. | L'ensemble de la population | Ponctuelle | La commune organise la commande du matériel, t-shirts, ballons, bancs, tables, verres réutilisables, ainsi que la distribution de ce matériel par les différents services. Elle s'occupe de la communication par le journal communal, site et Facebook de la ville, des affiches, etc. | Gratuit | Déléguée aux affaires sociales Sonja Vuarnoz 0223545540 s.vuarnoz@gland.ch | Mesure validée Propositions d'amélioration: -Travailler sur le critère accessibilité: est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes qui participent? -Travailler sur le critère origine; éventuellement remplacer une partie du matériel promotionnel par l'offre de produits locaux et de saison, ou négocier avec les commerçants un rabais pour les participants à la Fête des voisins. |

| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|-----------------------|------------|--|---------|---|---|
| Mangez malin | 2020. Organiser des ateliers cuisine pour manger et cuisiner sainement. | Au début de chacune des 4 saisons, Gland va organiser des ateliers cuisine pour découvrir comment manger et cuisiner sainement et de saison. Les ateliers sont destinés aux personnes désireuses de découvrir des recettes santé. Le cours sera donné dans le restaurant scolaire par Anita Laleubi, cuisinière professionnelle. La ville de Gland prévoit d'organiser l'événement au début des saisons été et automne. La prestation sera supervisée par une diététicienne. | Adultes | Permanente | La commune va soutenir le projet par son organisation ainsi que par la communication avec un budget de CHF 1'500.- | Gratuit | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gl and.ch | Mesure validée Possibilité de travailler sur le critère "accessibilité" en adaptant la communication autour de ces ateliers pour atteindre des populations vulnérables ou en créant des ateliers supplémentaires pour ces populations. En effet, le risque de ces ateliers serait de toucher les personnes déjà bonnes cuisinières, et bien informées sur l'alimentation équilibrée et de saison. |
| Soutien à l'association ViVaG | 2011. Développer un lien social et de solidarité entre les séniors habitant-e-s à Gland. | A la suite de la mise en place à Gland des "Quartiers Solidaires", une association a vu le jour : ViVaG - Vivre ensemble à Gland. Cette association qui rassemble les résidents de plus de 55 ans vivants à Gland développe des activités favorisant la rencontre et le lien social. Tous bénévoles, ils cherchent à améliorer la qualité de vie des seniors et à renforcer le sentiment d'identité glandoise et la solidarité entre habitant-e-s en organisant différentes activités très variées allant de la culture (cinéma, lecture, peinture, | Séniors de la commune | Permanente | Subvention annuelle de CHF 28'000.- | Gratuit | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gl and.ch | Mesure validée Bravo pour la création de cette association! Seul risque: que l'association diminue ses activités/cesse, si les personnes en charge s'épuisent ou tombent malade. Nous proposons que la commune entame une réflexion sur son rôle en vue de susciter un intérêt continu de la population, d'encourager le renouvellement des bénévoles et faire vivre l'association sur le long |

| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|--|--|
| | | <p>conversations en anglais, etc.) au sport (pétanque, vélo, marche), de l'informatique à la cuisine ou le rire en groupe. Des conférences santé-bien-être durant lesquelles des spécialistes de différents domaines liés à la santé interviennent et des tables d'hôtes sont aussi organisées.</p> | | | | | | <p>terme. Par exemple, suivre de près les activités de l'association est un premier pas que nous encourageons.</p> |
|--|--|---|--|--|--|--|--|--|

4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|-------------------------|--|---|--|--|---|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Carré potager | Promouvoir la santé à travers l'expérience d'un potager urbain | Le projet des carrés potager, qui se développera dans les années à venir, vise à familiariser les enfants sur l'importance de manger des légumes, en mettant des terrains à disposition des écoles, afin qu'ils cultivent leurs propres légumes. Des ateliers seront aussi mis en place afin d'expliquer aux élèves le rôle des légumes sur la santé. Dans le cadre des carrés potager du gymnase, la commune a créé le lien avec les habitant-e-s du quartier pour qu'ils prennent le relais des gymnasiens pendant les vacances scolaires. Pour l'entretien des carrés potagers de l'école primaire durant les vacances, une solution doit encore être trouvée entre habitant-e-s, école et/ou services communaux. | Elèves du primaire des Perrerets et du secondaire de Grand-Champ | Permanent | Mise à disposition des terrains pour les carrés potagers, du personnel de la commune et développement du lien avec les habitant-e-s du quartier pour l'entretien des potagers durant les vacances scolaires | Gratuit | Mathieu Lasson 022 354 04 95 m.lasson@glan d.ch | Mesure validée Intéressant car mêle environnement et lien social, permet une appropriation du territoire communal, et l'approche est intergénérationnelle. Possibilité de travailler sur le critère "objectif de la mesure" (viser davantage d'effets en terme de promotion de la santé) en proposant aux élèves de cultiver également des fruits et en incluant les fruits lors des ateliers. |

| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|------------|--|---------|--|--|
| Pedibus | 2014. Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents. | Les enfants qui participent au Pédibus intègrent les règles de sécurité et de comportement dans la circulation, pratiquent une activité physique et diminuent la pollution engendrée par les véhicules. Un tournus est mis en place entre parents: chaque parent qui inscrit son enfant au Pedibus s'engage à le conduire une ou 2x/semaine, selon les besoins. 5 lignes sont actuellement disponibles à Gland. | Ecoliers | Permanente | La commune gère, en collaboration avec le canton, les lignes et définit, suivant les besoins, de nouvelles lignes. Elle organise des séances de présentation aux parents afin de favoriser la création de nouvelles lignes. Elle fait ensuite le lien entre parents et Pedibus Vaud. | Gratuit | Service de la population 022 354 04 04 spop@gland.ch | Mesure validée |
| Sorties scolaires à ski et raquette | But: favoriser l'accès au ski pour les écoliers grâce à: 1. Abonnement de ski offert lors des sorties scolaires 2. Prêt de matériel de ski/raquettes | a) En projet pour la saison 2020-21: 1. Offrir une partie ou dans sa globalité l'abonnement pour les sorties de ski. En outre, la commune finance le transport jusqu'aux pistes de ski. 2. La Commune prête du matériel gratuitement aux élèves souhaitant skier et n'ayant pas de matériel durant les périodes scolaires. Ces sorties se dérouleront durant les heures scolaires, deux fois au minimum par année, et éventuellement lors d'un mercredi après-midi par mois. Le professeur d'éducation physique accompagnera chaque sortie et proposera des cours de ski. | Tous les enfants scolarisés sur la commune | Permanente | Le projet a été initié par le délégué sport-santé de la commune qui assure également la mise en relation avec les différents acteurs concernés. Le soutien de la commune une fois que le projet sera abouti reste à définir. | Gratuit | Mathieu Gleyre 022 354 04 95 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée Soutenir l'accès au ski est intéressant vu les finances nécessaires pour ce sport. Bravo! |

5. Santé au travail

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|---|--|--|--|---|---|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Bus santé | 2016. Le bus santé s'adresse à la population et aux entreprises du canton de Vaud. Il propose un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires (bilan) et des conseils santé personnalisés. | Le bus santé est une manière concrète de faire le point et constitue un encouragement à des comportements favorables à la santé. La commune offre le dépistage à ses collaboratrices et collaborateurs. | Population, collaborateurs de la commune 76 personnes ont été touchées en 2018, dont 35 employé-e-s communaux | Ponctuelle | Communication auprès de la population (affiches, site, photos) et des entreprises et prise en charge des frais pour les collaborateurs de la commune. | Gratuit pour les collaborateurs de la commune. 40.- pour la population ou les entreprises. | Mathieu Gleyre 022 354 04 48 m.gleyre@gland.ch | Mesure validée Possibilité de travailler sur les critères "accessibilité" et "envergure" en offrant les consultations aux populations vulnérables et/ou un accès pour toute la population à prix réduit. |
| Délégué à la sécurité et santé au travail | 2018. Mise en place d'un poste de sécurité, santé au travail. | Pour la santé de ses collaborateurs, Gland a créé un poste sécurité et santé au travail qui vise à améliorer l'ergonomie et l'hygiène au travail. A son arrivée, chaque nouveau collaborateur reçoit un dossier d'accueil avec | Collaboratrices et collaborateurs communaux | Permanente | Salariée de la commune à 50% | Gratuit | Cheffe office des ressources humaines Tanja Michielini +41223540414 t.michelini@gland.ch | Mesure validée |

| | | | | | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|----------------------|--|-------------------|---|---|
| | | <p>les différentes recommandations liées à son poste de travail (dès janvier 2020). Il est libre de faire appel au délégué sécurité et santé au travail quand il le souhaite.</p> <p>Exemples de mesures réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'un plan pour se protéger de la chaleur et du soleil (+mise à disposition de crème solaire, lunette, casquettes) -Achat de 6 défibrillateurs placés dans différents lieux de la commune avec une formation pour leur utilisation. -Contrôle qualité de l'air dans les bâtiments administratifs. <p>Des collaborations seront mises en place avec l'Espace Prévention La Côte à Morges pour développer de nouvelles mesures en lien avec la santé au travail.</p> | | | | | | |
| <p>Favoriser la promotion de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée au sein de l'administration</p> | <p>a) Bike to Work: 2014. Proposer aux collaboratrices et collaborateurs de venir en vélo au travail.</p> | <p>a) La ville de Gland organise et propose à ses collaborateurs de participer à Bike to Work. La suite est de mettre en place Bike to Work dans les entreprises établies à Gland.</p> | <p>a) employé-e-s de la commune</p> | <p>a) Ponctuelle</p> | <p>a) Organisation et communication par la commune (intranet, mail, affiches et flyers).</p> | <p>a) Gratuit</p> | <p>a) Déléguée à l'énergie : Mme de Savignac +41223540486 ac.de.savignac@gland.ch</p> | <p>Mesure validée</p> <p>a) Possibilité de travailler sur le critère "objectif de la mesure" (viser davantage d'effets en terme de promotion de la santé) en utilisant des incitatifs ayant plus d'impact sur la participation (sortie</p> |

| | | | | | | | | |
|-----------|---|---|------------------------------|--------------------|---|------------|--|--|
| communale | b) Fruits: 2016. Promouvoir les fruits de saison sur le lieu de travail. | b) Au fil des saisons, des fruits sont mis à disposition des employé-e-s de la commune 2x/mois. Les fruits proviennent des différents maraîchers et entreprises de la région. | b) employé-e-s de la commune | b) 2 fois par mois | b) Organisation par la commune, 4'000 .- par an | b) Gratuit | b) Cheffe office des ressources humaines Tanja Michielini +41223540414 t.michelini@gland.ch | d'entreprise à vélo, concours, prêt de vélo). b) Accompagner la mesure par des recettes à base de fruits, et un calendrier des fruits et légumes de saison. |
|-----------|---|---|------------------------------|--------------------|---|------------|--|--|

6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|---|---|--|--|---|--|---|---|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s | <p>a) Parcours balisés: 2018. Sentier historique "Sur les terres du Baron Guiguer"</p> <p>b) Promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit: 2018. La gestion différenciée permet de gérer les espaces verts urbains en utilisant pour chacun, le mode le mieux adapté à son potentiel écologique, à sa valeur culturelle et à son usage.</p> | <p>a) Ce parcours, balisé par un marquage reconnaissable à ses bandes bleues et blanches, est ponctué de 10 stations. Des panneaux explicatifs permettent de découvrir l'histoire de la baronnie, la richesse patrimoniale de la région et de créer quelques passerelles temporelles entre hier et aujourd'hui. Un point d'eau se situe au début du parcours et quelques bancs sont installés tout le long.</p> <p>b) La ville de Gland va laisser des parties d'herbe en friche en zone urbaine pour offrir une opportunité au développement libre de la nature, qui tente de reprendre ses droits temporairement. L'objectif est de développer de nouveaux terrains pour des projets dans lesquels la biodiversité pourra s'inscrire.</p> | a) et b) Habitant-e-s de la commune et personnes de passage | a) et b) Permanent | <p>a) Mise en place et développement par les services de la commune. La commune a fait connaître ce sentier via ses réseaux sociaux, son site internet et le plan au départ du parcours.</p> <p>b) Directives, mise en place et entretien par la commune.</p> | a) et b) Gratuit | <p>a) Service de la culture Sandrine Faure +41 22 354 04 70 culture@gland.ch</p> <p>b) Service infrastructures et environnements. Ranfiss Trujilo +41 22 354 04 30 sie@gland.ch</p> | <p>Mesure validée</p> <p>b) Possibilité de travailler sur le critère "objectif de la mesure" (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) en proposant des activités autour de la biodiversité en milieu urbain et son lien avec la santé, et en informant les habitant-e-s sur les manières de participer à cette naturalisation du milieu urbain.</p> |

| | | | | | | | | |
|--|--|--|---|------------------------|---|---------------------|--|---|
| Fitness en plein air | 2017. Permettre à toutes et à tous d'exercer une activité physique dans un parc au centre de la commune. | Cet espace fitness en plein air est muni d'équipements pour l'exercice cardiovasculaire et musculaire. Il est placé à côté d'une place de jeux afin de favoriser les échanges intergénérationnels. Les moniteurs Urban training utilisent ces machines pour donner leurs cours. | Toute la population | Permanente | Achat des machines (CHF 28 000.-) et leurs entretiens | Gratuit | Service infrastructures et environnements. Ranfiss Trujilo +41 22 354 04 30 sie@gland.ch | Mesure validée |
| Offres d'installations sportives en plein air | a) Parcours Vita: 2014. Proposer des parcours balisés avec des exercices en pleine nature. b) Terrains de sport, pétanque et skate-park: 2012. Mise à disposition des terrains de foot, pétanque, beach-volley et skate-park. | a) Le Parcours Vita a comme point de départ et d'arrivée le centre sportif d'En Bord. Des douches et des vestiaires sont disponibles à proximité dans le centre de tennis. b) Sur le lieudit "centre sportif d'En Bord", la commune offre la possibilité à la population de pratiquer librement différents sports. De l'eau potable, des WC et des douches sont disponibles dans ce centre sportif. | a) Population locale, clubs sportifs b) Jeunes de la ville, club de foot et sportifs de tous horizons. | a) et b) Permanente | a) et b) Financement de l'ensemble des infrastructures ainsi que de leur entretien | a) et b) Gratuit | a) et b) Service infrastructures et environnements. Ranfiss Trujilo +41 22 354 04 30 sie@gland.ch | Mesure validée Possibilité de travailler sur les critères "nature" et "envergure" et proposer des initiations sur ces terrains pour les personnes sédentaires, pour les séniors et les familles... de manière régulière ou pour l'accueil des nouveaux habitants par exemple. |

Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

| Perspective d'amélioration | Proposition |
|--|--|
| <p>On dénote un fort engagement de la Ville de Gland en faveur du sport et de l'activité physique, que l'on salue au sein du comité de labellisation à l'unanimité.</p> <p>Afin de valoriser également d'autres axes et promouvoir la santé dans toutes les politiques publiques, le principal point d'amélioration serait d'agir davantage sur d'autres déterminants de la santé.</p> | <ol style="list-style-type: none"> Inscrire l'engagement de la commune envers la promotion de l'activité physique pour toutes et tous, et plus globalement, la promotion de la santé dans toutes ses dimensions (physique, mentale, sociale) dans le plan de législature. Elargir cet engagement à la promotion de la santé au sens large, c'est-à-dire au sens de ses déterminants structurels, sociaux et comportementaux, par exemple en créant/développant des mesures visant la cohésion sociale, agissant sur l'alimentation, la santé mentale, etc. |
| <p>Au cours des années à venir, la Ville de Gland pourrait ancrer davantage la promotion de la santé dans les différents domaines d'action, notamment les domaines « Famille et solidarité » et « Espaces publics ».</p> | <ol style="list-style-type: none"> Consulter le catalogue des mesures du label, qui sera prochainement disponible en version informatisée sur : https://www.labelcommunesante.ch/ Consulter le site internet du projet « Environnements favorables à la santé », et plus précisément le répertoire de mesures structurelles : https://www.environnements-sante.ch/repertoire/repertoire-mesures/ |
| <p>Il serait possible de viser davantage d'effet en matière de prévention et promotion de la santé pour certaines mesures.</p> | <p>Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées. La coordination du label se tient volontiers à disposition pour fournir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres communes ou pour obtenir les contacts d'organismes pouvant soutenir la mise en œuvre de nouvelles prestations.</p> |
| <p>Il est recommandé de faire participer la population à la création et l'implémentation des mesures la concernant.</p> | <p>Privilégier les démarches participatives auprès des habitant-e-s de la commune.</p> |

En un graphique, voici le bilan des actions existantes dans votre Commune (en violet) et des **mesures minimales** demandées afin d'obtenir le label 3 étoiles (en vert).

